



PHILIPS

Lifeline

Étude rétrospective

# Les maladies chroniques et le risque élevé de chute

Tine Smits, chercheuse, Philips Research

Andrea Ryter, gestionnaire principale des produits internationaux,  
Philips Healthcare, Home Monitoring



# Introduction et méthodologie

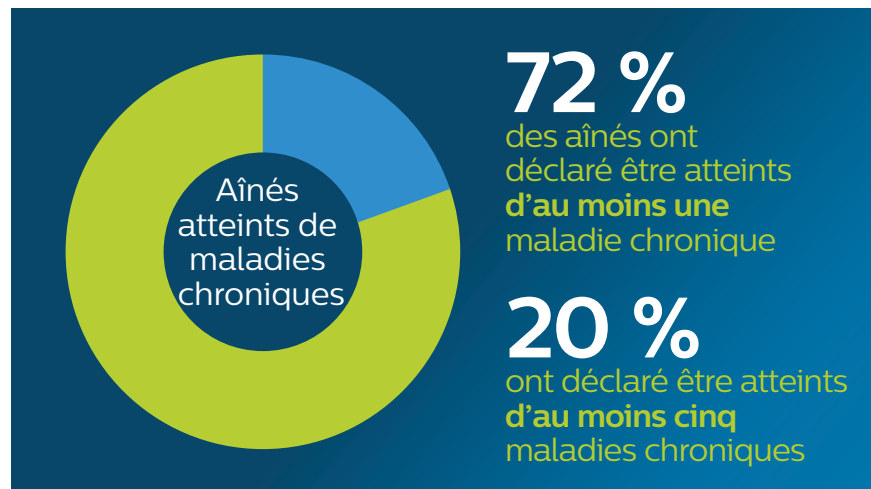
D'ici 2031, vingt-deux pour cent des Canadiens dépasseront l'âge de 65 ans.<sup>1</sup> Alors que les aînés cherchent à maintenir leur autonomie et à rester actifs, au moins le tiers d'entre eux sont victimes d'une chute chaque année au Canada.<sup>2</sup> De 2000 à 2013, le taux de mortalité lié aux chutes a presque doublé chez les aînés de 65 ans et plus. En plus de menacer la qualité de vie des aînés, les chutes constituent un fardeau financier important. Pour souligner le Mois de la sensibilisation à la prévention des chutes et le besoin de mieux comprendre ce problème croissant, Philips a réalisé une étude rétrospective portant sur les taux de chutes déclarés par plus de 145 000 aînés qui ont utilisé ses solutions d'alerte médicale entre janvier 2012 et juin 2014.

L'étude révèle de nouvelles données étonnantes qui relient les aînés souffrant de maladies chroniques à un risque de chute plus élevé. Même les patients atteints de maladies chroniques sans lien avec des problèmes de mobilité, comme des maladies mentales ou respiratoires, ont enregistré de nombreux cas de chute.

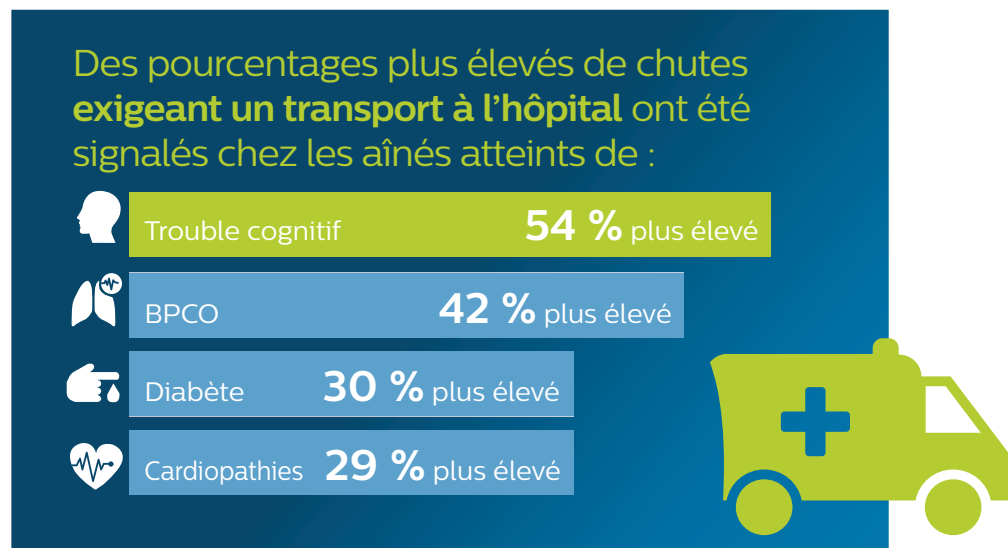
L'étude de Philips est l'une des premières à cerner une population beaucoup plus importante d'aînés très vulnérables aux chutes. Dans le cadre de cette étude, les risques de chute examinés portaient sur plus de 70 000 chutes subies par le groupe d'étude entre janvier 2012 et juin 2014. Les résultats de l'étude sont complétés par les expériences personnelles des aînés provenant d'une étude de produit qualitative menée en 2014.

# Vivre avec une maladie chronique

Selon les données de l'étude, les aînés atteints de maladies chroniques, comme la maladie d'Alzheimer et la BPCO, tombaient plus souvent et la gravité des séquelles exigeait un transport d'urgence à l'hôpital. Les personnes atteintes d'un plus grand nombre de maladies chroniques signalaient des chutes plus fréquentes. Par rapport aux aînés sans maladie chronique, ceux qui souffrent d'au moins cinq maladies chroniques ont fait 40 pour cent plus de chutes. Ceux atteints de trois maladies chroniques ont fait 15 % plus de chutes nécessitant un transport à l'hôpital.



## Maladies chroniques, chutes et transport à l'hôpital



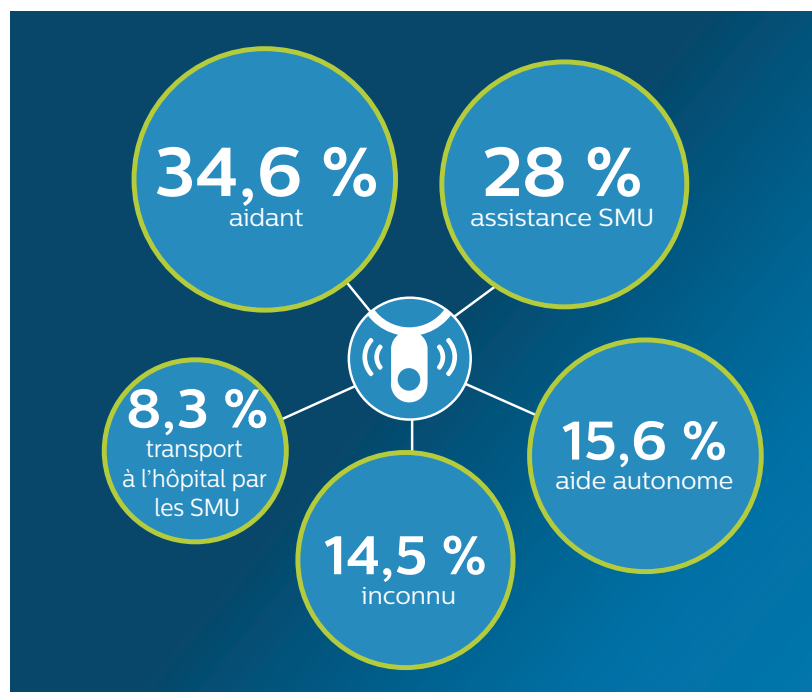
Le nombre d'aînés vivant avec des maladies chroniques est en hausse, ce qui accroît le risque de chute.

# La montée des maladies chroniques



Comme de nombreux aînés décident de ne pas divulguer une chute à leurs cliniciens et aidants, il devient difficile de garder un registre précis de toutes les chutes. Il faut notamment encourager les patients à dévoiler davantage de détails sur leur état de santé, dont les problèmes d'équilibre, les chutes et les accidents évités de justesse. Les solutions d'intervention d'urgence peuvent aussi contribuer à la précision des dossiers de chutes et, finalement, aider les patients à obtenir les soins nécessaires. Le fait de signaler davantage les chutes peut améliorer les conditions, incluant un transport plus rapide vers l'hôpital, une plus courte hospitalisation et un secours plus opportun.

## Type d'aide requise suivant une chute chez les utilisateurs de technologie de détection automatique des chutes

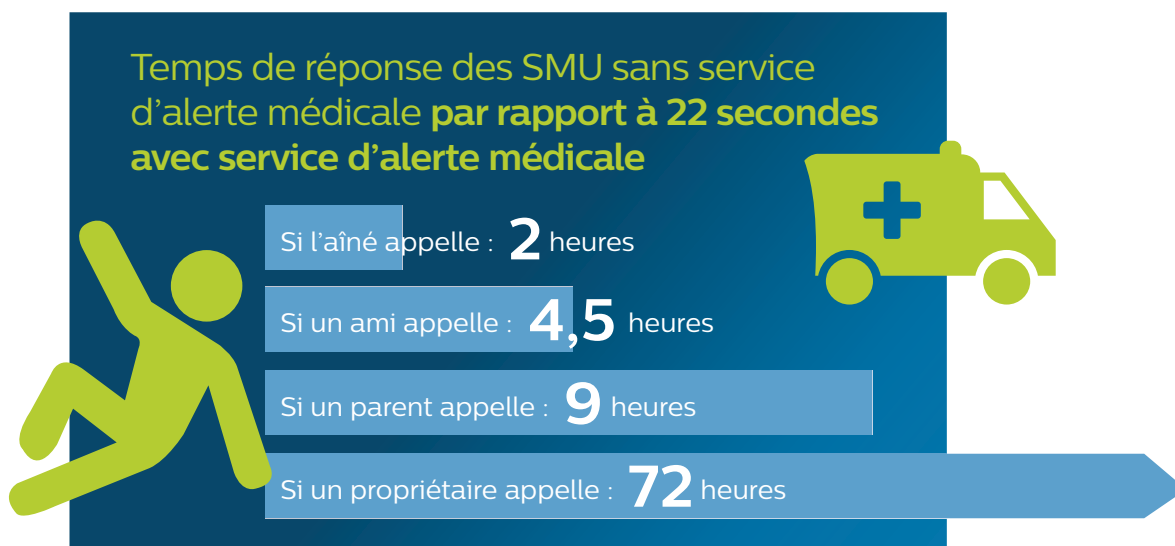




# Améliorer les temps de réponse suivant la chute d'un aîné

Un aîné inapte ou hésitant à demander de l'aide après une chute pourrait bénéficier de certains systèmes d'alerte médicale capables de détecter automatiquement une chute. Et les centres d'intervention d'urgence peuvent répondre en aussi peu que 22 secondes. Sans la détection automatique, les patients peuvent attendre les secours pendant des heures voire des jours. Selon les études, l'aide au patient peut arriver dans un délai de 2 à 72 heures. Les systèmes qui alertent automatiquement un centre d'intervention d'urgence peuvent fournir rapidement de l'aide aux aînés, apportant du même coup la tranquillité d'esprit à leurs parents et aidants. Cela pourrait également empêcher une aggravation des problèmes médicaux.

Les temps de réponse peuvent varier en fonction du réseau de soutien du patient et de la personne qui appelle les services médicaux d'urgence.



# Conclusion

Les patients, aidants, parents et cliniciens peuvent collaborer pour aider à prévenir les accidents et à mieux se préparer pour prévoir les chutes et les autres problèmes médicaux. En plus d'améliorer la qualité de vie des aînés, la coordination des soins réduira les risques de perte d'autonomie. Voici quelques moyens permettant aux aînés et à leurs aidants d'être mieux préparés.

- **Obtenir des soins au moment opportun.** Coordonner les soins de manière proactive, en prévoyant les soins urgents nécessaires, et demander comment avoir accès aux cliniciens en cas de besoin pressant. Utiliser les solutions d'intervention d'urgence avec fonction de détection automatique des chutes, comme la technologie AutoAlerte de Lifeline, afin de joindre les services médicaux d'urgence le plus rapidement possible.
- **Éviter les soins hospitaliers inutiles.** La technologie de détection automatique des chutes et un service d'alerte médicale peuvent éviter un transport à l'hôpital, une visite au service d'urgence et une hospitalisation. Autrement, les patients qui restent immobilisés au sol sans être capables de bouger pendant une période prolongée pourraient souffrir de complications médicales graves.
- **Prévenir d'autres chutes.** En ayant une image plus complète de la situation des aînés vivant à domicile, les aidants de même que les ergothérapeutes peuvent prendre des mesures proactives pour améliorer la sécurité à domicile, soit en installant des rampes ou en remplaçant un lit ordinaire par un lit d'hôpital.
- **Informier régulièrement les cliniciens.** La tenue d'un registre de toutes les chutes, mêmes mineures, permet aux médecins d'obtenir de l'information pouvant les aider à évaluer l'état de santé des aînés et à réviser les soins en prescrivant, par exemple, des exercices pour améliorer l'équilibre et la coordination.

---

## Références

- <sup>1</sup> Agence de santé public du Canada)
- <sup>2</sup> Projections démographiques de Statistique Canada, 1971 à 2061.
- <sup>3</sup> Société Alzheimer Canada
- <sup>4</sup> Centre de prévention et de contrôle des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada, données tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Statistique Canada, 2009/2010 .
- <sup>5</sup> Statistique Canada, CANSIM, tableau 105-0501 et produit no 82-221-X au catalogue.





Take care  
of yourself  
day



[www.lifeline.ca](http://www.lifeline.ca)

Toutes les données de l'étude sont fondées sur un intervalle de confiance de  $\pm 95$  %.

© 2015 Koninklijke Philips N.V. Tous droits réservés. Les caractéristiques peuvent être modifiées sans préavis. Les marques de commerce appartiennent à Koninklijke Philips N.V. (Royal Philips) ou à leurs propriétaires respectifs.

[www.philips.com](http://www.philips.com)  
SEPT. 2015